Cas INO (Corrigé de Jean-François Gueugnon)

Compte tenu de la situation, l'entreprise Ino ne peut obtenir aucune nouvelle ressource financière externe. Elle ne peut faire appel ni à son propriétaire-dirigeant qui a déjà investi toute sa fortune personnelle dans son entreprise, ni à ses banquiers qui ne désirent pas lui consentir de nouveaux crédits tant que la situation financière de l'entreprise ne s'est pas améliorée. Or, aucune amélioration, aucune détérioration notable de la situation financière ne devrait intervenir selon les prévisions actuelles. Dans ce contexte, l'entreprise Ino ne peut compter que sur ses seules ressources internes pour assurer sa croissance. Seul, le développement de l'autofinancement est à même ici d'assurer le financement de la croissance de l'entreprise. Avec un autofinancement annuel = (Résultat net comptable - Dividendes) + Dotations nettes aux amortissements - RNC/Cessions d'actifs, plusieurs scénarii peuvent ici être envisagés en fonction du niveau (0 € ou 50.000 €) et de l'évolution (0% ou 15%) du résultat net comptable annuel, du taux d'inflation (0% ou 10%), du taux de rémunération (0% ou 5%) des liquidités disponibles après investissement.

Sous réserve que les investissements soient réalisés sans délai, que la durée de vie économique des équipements soit égale à leur durée de vie fiscale, que les machines soient mises au rebut systématiquement au bout de 8 ans (rebut= vente à prix nul), nous obtenons dans le tableau ci-dessous les résultats qui appellent les commentaires suivants.

Nombre de machines initial = 5		Taux d'inflation annuel : 0% Taux de placement annuel : 0%	Taux d'inflation annuel : 10% Taux de placement annuel : 0%	Taux d'inflation annuel : 10% Taux de placement annuel : 5%
Résultat net annuel l'année 1	0 €	8	1	1
Taux de croissance du résultat annuel	0%			
Résultat net annuel l'année 1	50 000 €	48	10	10
Taux de croissance du résultat annuel	0%			
Résultat net annuel l'année 1	50 000 €	199	42	43
Taux de croissance du résultat annuel	15%			

Nombre de machines au bout de 20 ans en fonction du résultat net annuel taux d'inflation, du taux de rémunération des liquidités

1) plus le résultat net comptable annuel augmente, plus l'autofinancement annuel est élevé et plus le parc de machines s'accroît
2) plus le taux d'inflation est élevé, plus le coût de remplacement des machines est élevé et moins le parc de machines s'accroît.
3) L'absence de pertes ne suffit pas à maintenir la capacité de production de la firme : l'entreprise doit afficher des bénéfices pour maintenir son parc de machines en univers inflationniste.
4) en l'absence d'inflation et de rémunération des liquidités disponibles et de résultat net comptable, le coefficient multiplicateur du parc de machines de 8/5=1,60 est inférieur au coefficient d'expansion des actifs égal, en cas d'amortissement linéaire, à 2.T/(T+1)=40/21=1,905.